



Paris, le 7 juillet 2010
COMMUNIQUE DE PRESSE

Secteur : emballages ménagers

**LE GROUPE SPHERE :
VERS UNE INDEPENDANCE VIS-A-VIS DES ENERGIES FOSSILES
ET UNE REDUCTION DES GAZ A EFFET DE SERRE**

SPHERE poursuit sa stratégie initiée en 2005 de remplacement des ressources fossiles par des ressources végétales, via l'usage des bioplastiques, en investissant aujourd'hui dans le Polyéthylène Végétal, un matériau révolutionnaire.

Après avoir lancé un premier produit Bioplastique 100 % biodégradable à base de féculé de pomme de terre destiné à la valorisation par compostage, SPHERE élargit son offre à un nouveau plastique recyclable et totalement biosourcé.

En janvier 2011, SPHERE remplace pour l'ensemble de ses marques nationales, en France et en Europe, la totalité de ses produits en Polyéthylène fossile par du Polyéthylène Végétal : sacs-poubelles, sachets congélation et films étirables.

UN MATERIAU REVOLUTIONNAIRE

Le Polyéthylène Végétal est le premier bioplastique produit en quantité industrielle qui permet de d'absorber du carbone et représente un réel potentiel de réduction des gaz à effet de serre*.

Il est fabriqué à partir d'éthanol issu de la canne à sucre et contient également de la féculé de pomme de terre pour certaines applications : la féculé de pomme de terre apportant l'élasticité, l'opacité et le toucher tandis que la canne à sucre apporte les mêmes propriétés mécaniques qu'un sac en Polyéthylène fossile.

Ces 15 à 20 000 tonnes de sacs en Polyéthylène Végétal, permettront d'absorber environ 78 000 tonnes de CO₂ par rapport à un sac en Polyéthylène fossile soit environ l'équivalent de 624 millions de KM : 15 600 fois le tour de la terre*.

* : premiers chiffres, étude en cours de réalisation, pour une voiture émettant 125g de CO₂ au km
Selon l'utilisation du matériau et son devenir en fin de vie, ce carbone puisé par la plante peut être soit réémis en cas d'incinération du sac soit réellement stocké lors de la mise en décharge ou son recyclage dans une autre vie. Dans l'hypothèse d'un ratio 50/50 entre l'incinération et la mise en décharge (situation moyenne française), le bilan net des émissions de CO₂ lors des différentes étapes du cycle de vie, du prélèvement par la plante, aux émissions en fin de vie, est globalement négatif (c'est-à-dire qu'il y a in fine un stockage du carbone). Ce calcul ne tient pas compte des éventuels impacts liés à un changement direct ou indirect d'affectation des sols, en l'absence de données concernant les scénarios à considérer.



- La canne à sucre est un véritable puits de carbone naturel car son abondant feuillage contribue à absorber beaucoup plus de CO₂ lors de sa phase de croissance que d'autres plantes productrices d'éthanol.
- La canne à sucre est une culture particulièrement efficace avec un rendement de plus de 2 tonnes de Polyéthylène Végétal à l'hectare, soit 5 à 10 fois plus que les autres plantes utilisées pour produire de l'éthanol. Le Polyéthylène Végétal est fabriqué à partir du sucre extrait de la canne qui, après fermentation alcoolique, produit de l'éthanol. L'éthanol est ensuite transformé en éthylène, puis en polyéthylène.
- Ses parties résiduelles (bagasse,...) servent de combustible et alimentent en énergie l'usine de fabrication d'éthanol, une autre source d'économie de CO₂ par rapport à un procédé de fabrication de Polyéthylène utilisant du pétrole. Certaines usines permettent même de fournir en électricité les communes avoisinantes. Une autre fraction des parties résiduelles (vinasse) sert d'engrais aux cultures de canne à sucre.

Le Polyéthylène Végétal est également le premier bioplastique recyclable qui ne perturbe pas le système de tri actuel du Polyéthylène. Bien que fabriqué à partir de carbone végétal, le Polyéthylène Végétal est exactement comme le Polyéthylène issu de carbone fossile.

- Il rentre parfaitement dans le circuit existant de recyclage des emballages plastiques en cours en France aujourd'hui.
- Il ne change rien au système de tri et de collecte sélective mis en place par les municipalités.
- S'il est valorisé dans un incinérateur, il produit autant de chaleur qu'un plastique fossile.

Il est adapté à toutes ses utilisations actuelles, en particulier : sacs-poubelles, sachets congélation, films étirables et possède des qualités techniques équivalentes à celles du Polyéthylène issu de carbone fossile :

- Adapté à l'alimentaire
- Tous les aspects : transparent, opaque, brillant, mat, coloré, imprimé, toutes épaisseurs...



UNE REVOLUTION SUR LE MARCHE DES EMBALLAGES MENAGERS

En supprimant tout recours aux plastiques d'origine fossile pour la totalité des gammes de ses marques nationales, SPHERE permet au secteur des emballages ménagers de franchir un pas décisif.

Pour la première fois sur le marché européen, les consommateurs auront à leur disposition des gammes qui répondent parfaitement à leurs exigences en matière de produits environnementaux :

- **La qualité et les propriétés des produits restent les mêmes**

Les consommateurs ne seront pas perturbés dans leur choix sur le plan du produit (système de fermeture, contenance, nombre de sacs) et retrouveront leurs gammes habituelles.

- **Des prix compétitifs pour les consommateurs**

Une politique de prix en adéquation avec ce qui est proposé actuellement sur le marché des marques nationales.

- **Des produits qui se dissocient des pratiques de greenwashing**

Ces gammes de produits apporteront de nouveaux arguments vertueux en matière de protection de l'environnement.

SPHERE impliqué dans l'environnement et l'innovation permanente devient ainsi le premier acteur sur le marché européen à proposer une offre complète d'emballages ménagers en bioplastiques (100% biodégradable ou 100% recyclable) pour les segments sacs-poubelles, sachets congélation et film étirable.

CONTACT PRESSE

Direction de la communication

SPHERE

Marielle Cayron – m.cayron@sphere.eu

Isabelle Deruyver – i.deruyver@sphere.eu

Tél : 01 53 65 23 00